



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

automobiles

Question écrite n° 120285

Texte de la question

M. Jacques Domergue souhaite attirer l'attention de Mme la ministre déléguée aux affaires européennes sur le projet communautaire CityMobil. Le problème de circulation dans les grandes villes n'est pas chose nouvelle, les problèmes de certaines villes européennes en la matière sont légendaires. Athènes bannit certains jours les voitures portant tels ou tels numéros d'immatriculation afin de désengorger les rues et de diminuer la pollution, tandis que Londres a instauré une taxe à l'entrée du centre-ville pour dissuader fortement l'utilisation des véhicules dans la capitale. L'Union européenne souhaite un réseau de transport plus efficace ainsi qu'une utilisation plus rationnelle du trafic motorisé. De nouvelles solutions ont été trouvées pour tenter de réduire les bouchons et la pollution. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui préciser comment la France est associée à ce projet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Domergue](#)

Circonscription : Hérault (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120285

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : affaires européennes

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2545